

RÉGLEMENTATIONS THERMIQUES ET LABELS BAS CARBONE

ERIC AMANN - ASDER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ➔ Connaître les principales exigences de la réglementation thermique.
- ➔ Comprendre les conséquences concrètes de la réglementation thermique sur un projet de construction ou de rénovation.
- ➔ Se préparer aux futures réglementations thermiques à travers les labels bas carbone.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- ➔ Public : Architectes, maîtrise œuvre, chargé de missions et techniciens en collectivités ou bureau d'études
- ➔ Pré-requis : Connaissances en thermique du bâtiment (Voir formation BAT1)

PROGRAMME

- ➔ Les différentes réglementations thermiques
- ➔ L'essentiel de la RT 2012.
- ➔ Les conséquences concrètes de la RT2012 sur un projet de construction.
- ➔ Les réponses techniques adaptées aux nouvelles exigences réglementaires
- ➔ Les nouveaux labels bas carbone (E+C- et BBCA)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET VALIDATION

- ➔ Cours interactif avec projection d'un diaporama.
- ➔ Étude de cas en sous-groupe.
- ➔ Attestation de formation

ORGANISATION

- ➔ Tarif : 200 € net de taxes
- ➔ Dates : 11 janvier 2018
- ➔ Durée : 1 jour (8 heures)
- ➔ Lieu : ASDER, Maison des énergies 124 rue du Bon Vent BP 99499 73094 Chambéry

